



# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

## PROCÈS-VERBAL N° 1

### DEUXIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

TREIZE HEURES TRENTE

Ayant été convoqués par proclamation du lieutenant-gouverneur Peter LIBA, les députés sont réunis pour l'ouverture de la deuxième session de la trente-septième Législature.

Le lieutenant-gouverneur, M. Peter LIBA, ouvre la session par la lecture du discours du trône.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative du Manitoba,

Bienvenue à la deuxième session de la trente-septième Législature de la province du Manitoba.

Depuis l'élection il y a un an, mes ministres ont œuvré en partenariat avec la population du Manitoba dans le but de respecter les engagements qui constituent le mandat de ce gouvernement :

- restaurer le système public de soins de santé dans toutes les régions de la province;
- donner un nouvel espoir aux jeunes grâce aux possibilités créées dans le domaine de l'éducation;
- améliorer la sécurité de nos communautés;
- réduire l'impôt foncier en augmentant les crédits d'impôts; et
- assurer la conservation et l'amélioration de la loi sur l'équilibre budgétaire.

Mes ministres ont fait d'excellents progrès quant à ces promesses, et ils sont convaincus de pouvoir faire encore mieux au cours de la prochaine année.

Votre gouvernement sait qu'il doit continuer à se concentrer sur les priorités immédiates du Manitoba, et cela malgré des ressources budgétaires limitées.

Comme la plupart des autres provinces du Canada, le Manitoba doit faire face à la pression des coûts liés à la santé, à l'éducation et à d'autres secteurs prioritaires de prestation de service. Cette pression explique l'importance de la récente entente sur le financement des soins de santé conclue par les premiers ministres en septembre dernier, dans la foulée de la conférence fructueuse qu'ils avaient tenue à Winnipeg en août. L'entente constitue un premier pas vers le rétablissement de l'équilibre et de l'équité qui doivent marquer le partenariat fédéral-provincial dans le domaine des soins de santé.

Le gouvernement fédéral doit continuer à consolider son partenariat avec les provinces, tant dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux que dans celui du Programme national de péréquation.

Mes ministres comprennent que leurs décisions façonneront l'avenir de notre province. Ils les prendront en se laissant guider par une vision à long terme du Manitoba.

Leur vision est globale. Elle couvre l'éventail des générations, depuis nos aînés, qui ont déjà vécu de grands changements sociaux et qui ont su y faire face, jusqu'aux enfants qui viennent de naître et qui devront relever les importants défis que l'avenir leur réserve.

En tant que députés, vous comprenez bien que vous ne gouvernez pas seulement au nom de la population actuelle, mais également au nom de celle de demain, dont la vie sera marquée par vos décisions de maintenant.

Considérons notre avenir : en l'an 2020, nous célébrerons le 150<sup>e</sup> anniversaire du Manitoba. Cette année-là, le jeune Manitobain né aujourd'hui s'apprêtera à intégrer la population active et à assumer toutes ses responsabilités de citoyen.

Quel patrimoine voulons-nous léguer aux enfants qui atteindront l'âge adulte en l'an 2020?

C'est d'abord une société qui saura appuyer leur croissance *en tant qu'apprenants* dès leurs premières années et tout au long de leurs carrières.

C'est ensuite une société vouée à la pratique de la *croissance durable*, c'est-à-dire une croissance compatible avec la gérance responsable de nos ressources financières, naturelles et humaines.

C'est troisièmement une *société d'appartenance* où les gens de tous les milieux et de toutes les régions sont traités équitablement et bénéficient tous de la même possibilité de poursuivre leurs rêves.

Ce patrimoine existera si nous le construisons à partir des *Avantages du Manitoba* : la créativité de notre population, la diversité de notre économie et la richesse de nos ressources naturelles.

\* \* \*

Une société qui se fixe comme objectif l'apprentissage à vie constitue l'un des éléments les plus importants du patrimoine que nous pouvons créer pour nos enfants.

Savoir apprendre est l'ingrédient essentiel de tout succès dans la nouvelle économie. Le concept est simple, mais sa réussite exige que l'on sache prévoir et collaborer.

Cette année, un premier pas de grande importance a été pris dans cette direction au moyen de nouveaux investissements visant l'amélioration et l'expansion de nos établissements d'enseignement.

À son arrivée au pouvoir, votre gouvernement s'est trouvé confronté à l'immense déficit infrastructurel dont souffraient les collèges communautaires et les universités du Manitoba. Mes ministres prennent actuellement des mesures pour rebâtir nos campus. Ils ont annoncé cette année un programme de renouvellement de l'infrastructure de l'ordre de 50 millions de dollars pour l'Université du Manitoba, auxquels s'ajoutera une contrepartie du secteur privé qui s'élèvera, au minimum, à 50 millions de dollars, soit un investissement total de 100 millions de dollars. Votre gouvernement consacre également 31 millions de dollars à l'expansion du campus du Red River College au centre-ville. Au cours de cette nouvelle session, d'autres investissements dans l'infrastructure du secteur de l'éducation seront annoncés, nous permettant ainsi de bâtir pour l'avenir et de permettre aux établissements d'enseignement du Manitoba d'être le premier choix des jeunes étudiants de notre province.

Tel que promis au cours de la campagne électorale, l'augmentation des fonds accordés cette année aux écoles et aux universités reflète la croissance de notre économie.

Tel que promis, la création d'un nouveau fonds d'expansion des collèges communautaires a augmenté le nombre d'options postsecondaires à l'échelle de la province.

Et tel que promis, les frais de scolarité des étudiants des collèges communautaires et des universités du Manitoba ont été réduits de 10 %. Plus de 5 700 étudiants du Manitoba ont également reçu une aide financière dans le cadre de nouveaux programmes de bourses fédérales et provinciales.

Les investissements dans l'éducation et les mesures visant à rendre les frais de scolarité plus abordables ont eu des répercussions immédiates : cet automne, les collèges et universités du Manitoba ont connu la plus forte augmentation du nombre d'inscriptions en plus de dix ans.

L'augmentation la plus importante du nombre d'inscriptions a eu lieu dans les domaines essentiels à notre avenir. Dans le secteur des soins infirmiers, 446 étudiants de plus se sont inscrits à une formation au Manitoba cette année, dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières ou dans le programme menant à un diplôme en sciences infirmières qui a été rétabli. De plus, grâce à un investissement spécial pour l'expansion du programme d'informatique, il est prévu que le nombre de diplômés en informatique à l'Université du Manitoba augmentera de 35 %.

Appuyer nos étudiants demeurera une priorité. Néanmoins, votre gouvernement sait qu'il lui faut élargir le cadre de ses efforts pour favoriser la création d'une société apprenante. Il doit créer les partenariats qui mènent à la réussite de l'apprentissage, en commençant au niveau de la petite enfance et en continuant tout au long de la carrière des Manitobains et des Manitobaines.

Les conditions d'un apprentissage réussi sont présentes bien avant que les enfants arrivent en maternelle. Ce qui est investi au moment du développement des jeunes enfants porte des fruits durant toute leur vie.

Dans le contexte d'un milieu de travail en rapide évolution, l'acquisition du savoir est une constante nécessité. Les travailleurs manitobains ont besoin non seulement de compétences spécifiques, mais également de la capacité de s'adapter à de nouvelles connaissances et à de nouvelles techniques.

Votre gouvernement a la conviction que la meilleure façon d'appuyer le développement des jeunes enfants est de favoriser le rôle de soutien que jouent les parents. À cette fin, le budget présenté au printemps prévoyait 100 millions de dollars de crédits d'impôt et de réductions fiscales pour les familles manitobaines.

Pour se conformer à certains changements dans les lois fédérales, votre gouvernement présentera un projet de loi provinciale qui allongera le congé parental sans solde au Manitoba. La durée de ce congé passera de 17 à 37 semaines.

Le nouveau Projet Enfants en santé offrira du soutien aux parents et à tous ceux qui travaillent avec les enfants dans la collectivité. Votre gouvernement propose une mesure qui constitue une première au Canada : le versement sélectif d'allocations prénatales à des femmes enceintes.

Parmi les mesures du Projet Enfants en santé qui ont déjà été prises, citons l'expansion du programme de prévention du syndrome d'alcoolisme fœtal et l'établissement, à l'échelle du Manitoba, d'un réseau de centres parents-enfants. En outre, votre gouvernement a augmenté le montant des fonds alloués à la garde des enfants.

De plus en plus, les écoles publiques se transforment en écoles *communautaires*, c'est-à-dire en centres d'activités pour les personnes âgées, les parents, les apprenants adultes et ceux qui se livrent aux sports communautaires.

Mes ministres vont continuer à faire profiter la communauté des avantages qu'offrent les écoles locales, et continuer d'en maximiser les heures d'ouverture. Un plus grand nombre de salles d'ordinateurs et de gymnases seront ouverts le soir, et les écoles serviront de base de ressources aux parents d'enfants d'âge préscolaire.

En même temps, mes ministres vont collaborer avec les écoles afin d'améliorer la participation des parents et de la collectivité, démarche que facilitera la communication en termes clairs de l'énoncé de mission de chaque école.

Des liens seront établis entre la formation en classe et l'expérience éducative que l'on peut acquérir hors des murs de l'école. Les élèves du secondaire devraient avoir la possibilité de s'inscrire à des cours de niveau postsecondaire ou universitaire et d'en obtenir des crédits. De plus, le travail bénévole des élèves au sein de la communauté devrait être signalé dans leur relevé de notes. Tout finissant devrait avoir compilé un dossier éducationnel qui reflète bien l'ampleur de ses expériences éducatives.

Ce sont là les meilleures pratiques en éducation. Des élèves d'un certain nombre d'écoles manitobaines en profitent déjà. Avec l'aide des éducateurs et des conseils de parents, votre gouvernement élaborera un ensemble plus important d'options d'apprentissage et l'offrira à tous les élèves du Manitoba.

En ce qui concerne l'enseignement postsecondaire, notre principal défi est d'accroître le nombre de travailleurs qualifiés. L'envergure de ce défi n'est jamais suffisamment soulignée. Au cours des dix dernières années, le pourcentage de jeunes Manitobains inscrits à des cours postsecondaires est devenu le plus faible du pays.

Cette année, de concert avec les travailleurs et les employeurs, votre gouvernement élaborera une nouvelle stratégie de formation au Manitoba. Cette stratégie inclura les éléments suivants : la poursuite de l'expansion de notre système d'enseignement collégial, l'accroissement du nombre de places dans les programmes d'apprentissage et l'introduction de nouveaux types de formation en milieu de travail. Votre gouvernement est également déterminé à offrir aux adultes qui sont privés d'attestations d'études officielles des possibilités réalistes de retour aux études.

Il faut accorder une attention spéciale aux besoins de formation des jeunes Autochtones. Des consultations sont en cours en vue d'améliorer l'enseignement postsecondaire dans le Nord et d'en élargir la portée. De nouveaux programmes de formation, dont le programme menant à un diplôme en sciences infirmières, accordent la priorité aux étudiants autochtones. Mes ministres sont heureux de souligner que le secteur des affaires du Manitoba a lancé sa propre initiative dans le but d'accroître et de promouvoir les possibilités de formation des Autochtones.

L'accroissement de l'immigration permet également de parer à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans notre province. En se servant du programme Candidats du Manitoba qui est déjà en place, et en collaborant avec ses partenaires des milieux d'affaires et des collectivités, la Province proposera une nouvelle entente avec le gouvernement fédéral dans le but d'accroître le pourcentage de travailleurs immigrants qualifiés qui s'installeront au Manitoba. Votre gouvernement appuie également les campagnes locales « Bienvenue chez vous » qui visent à faire revenir les personnes qui ont déjà un lien avec notre province, en leur soulignant la vigueur actuelle de notre marché du travail.

Un élément nouveau et essentiel de la stratégie manitobaine d'éducation et de développement consiste en un ensemble d'initiatives liant les activités de recherche aux industries nouvelles fondées sur le savoir. Notre stratégie a comme objectif de favoriser la croissance dans les secteurs suivants : la recherche dans le domaine de la santé, l'amélioration des produits alimentaires et des récoltes, les sources d'énergie de remplacement et les technologies de l'information. Dans chacune de ces sphères, l'intention est de profiter des forces actuelles du Manitoba.

La recherche dans le domaine de la santé au Manitoba se trouve maintenant en position plus avantageuse grâce à l'expansion du programme de diagnostic et de chirurgie cardiaque de l'Hôpital de Saint-Boniface. Les synergies qui en résultent ont déjà mené à une proposition d'agrandissement du Centre de recherche de l'hôpital et d'établissement d'un nouvel institut de recherche clinique.

Les universités manitobaines élaborent actuellement des programmes de recherche de pointe dans le domaine de l'amélioration des cultures, de la biotechnologie et des transports.

Winnipeg est discrètement devenue un centre de développement de véhicules à carburant de remplacement. À l'heure actuelle, le groupe Kraus étudie les possibilités d'application de la technologie des piles à hydrogène, et les sociétés New Flyer Industries et Motor Coach Industries sont en train de mettre au point des autobus qui utilisent du carburant de remplacement.

À l'extérieur de Winnipeg, l'avenir s'annonce prometteur pour notre industrie de l'éthanol. Votre gouvernement est déterminé à fournir un avantage fiscal d'une durée de 10 ans qui encouragera la production et l'utilisation d'additifs à base d'éthanol au Manitoba. L'usage de l'éthanol est plus écologique et représente une avenue de développement économique prometteuse pour les agriculteurs et les producteurs du Manitoba.

En plus de s'engager vis-à-vis de l'éducation et de l'innovation, les industries basées sur le savoir ont besoin d'avoir accès à des capitaux d'investissement. Elles requièrent également une infrastructure d'avant-garde et un cadre législatif qui tienne compte des nouvelles pratiques commerciales.

Votre gouvernement a appuyé la création du fonds Keystone Technologies, dont la mission est de contribuer financièrement au lancement d'entreprises qui travaillent dans les domaines liés à la santé.

Mes ministres se sont engagés à améliorer l'infrastructure de tout le Manitoba. Entre autres initiatives, mentionnons le programme Connexions communautaires, lequel fournira 440 sites supplémentaires d'accès public à Internet, ainsi que l'Initiative d'accès à large bande, dont le but est d'améliorer l'accès Internet à grande vitesse tant pour les entreprises que pour les particuliers.

Votre gouvernement s'est également empressé de fournir un cadre législatif qui favorisera la croissance du commerce électronique au Manitoba. Les dispositions législatives adoptées cette année offrent davantage de protection aux entreprises manitobaines qui ont recours à Internet pour leurs affaires. Les nouvelles mesures de protection des consommateurs qui seront proclamées ce mois-ci feront du Manitoba un chef de file au Canada en ce domaine.

L'ensemble de ces initiatives offre aux Manitobains l'accès aux compétences dont ils ont besoin et la possibilité de poursuivre leurs objectifs ici même, au Manitoba.

\* \* \*

Nous devons également laisser en héritage aux enfants qui naissent aujourd'hui un environnement sain et durable. L'année dernière, votre gouvernement a travaillé avec la population du Manitoba pour passer de l'élaboration d'une politique de développement durable à sa mise en pratique.

Mes ministres mettent actuellement en application les recommandations principales du *Rapport de la consultation sur la mise en œuvre du développement durable*, notamment une planification écosystémique, un processus plus inclusif pour ce qui est de la délivrance des permis environnementaux et la participation des Autochtones au développement des ressources.

La protection des ressources en eau du Manitoba est une priorité essentielle. L'année dernière, votre gouvernement a interdit l'exportation en vrac de l'eau du Manitoba. Cet automne, il a entrepris une étude environnementale exhaustive du bassin de la rivière Assiniboine.

Aux côtés des pêcheurs du lac Winnipeg et de leurs collègues du fédéral, mes ministres se sont opposés aux projets d'aménagement des eaux du Dakota du Nord qui nuiraient à l'environnement manitobain. Comme les partisans de ces projets les défendent encore activement, votre gouvernement continuera à protéger les intérêts du Manitoba et du Canada avec vigilance.

Cette année, de nouvelles stratégies pour améliorer la protection de notre eau potable, de nos lacs et de nos rivières seront présentées. Élaborées dans le cadre d'une série de consultations tenues dans toute la province, ces stratégies favoriseront une participation plus importante de la population locale à la surveillance et à la gestion de la qualité de l'eau. Dans un premier temps, votre gouvernement rétablit son aide financière aux particuliers qui désirent faire analyser l'eau de leur puits.

La deuxième priorité de votre gouvernement est la santé de nos forêts boréales. Le premier processus de planification écosystémique a déjà commencé pour la spectaculaire région forestière du Bouclier canadien qui se trouve à l'est du lac Winnipeg. Le processus permettra une étroite collaboration entre les communautés des Premières nations et d'autres intervenants locaux. Le plan élaboré pour le côté est du lac servira ensuite de modèle pour l'immense région forestière du Manitoba.

La participation des habitants de la province à la planification et à la délivrance de permis environnementaux augmente leur sensibilisation aux questions environnementales. Il est de plus en plus reconnu qu'une meilleure protection de l'environnement n'est pas un obstacle à la croissance économique. La protection de l'environnement peut, en fait, ouvrir davantage de perspectives économiques pour le Manitoba.

Des forêts et des lacs sains représentent un élément important de notre qualité de vie et une attraction clé pour les touristes. Cette année, votre gouvernement présentera une nouvelle stratégie de mise en valeur du Manitoba comme destination écotouristique.

L'eau de notre province est également la source de l'un de nos plus importants avantages économiques : notre capacité de générer de l'énergie hydroélectrique renouvelable.

Votre gouvernement considère Manitoba Hydro comme un atout essentiel pour la future croissance économique du Manitoba. L'hydroélectricité crée des emplois au Manitoba, des emplois de qualité et à long terme, dans des communautés réparties dans toute la province.

L'hydroélectricité représente également un choix d'énergie propre, dont le prix est assuré et qui attire les industries à forte consommation d'énergie dans notre province. La stabilité du coût de l'électricité a été un facteur décisif pour des projets de développement annoncés le mois dernier : l'usine Alchem près de Virden, et l'expansion de Nexxen à Brandon. Ensemble, ces usines représentent un investissement de plus de 90 millions de dollars au Manitoba et un progrès important pour la stratégie de diversification économique de la province.

L'hydroélectricité jouera également un rôle clé pour promouvoir la conservation d'énergie dans notre province. Ce programme de conservation d'énergie est le plus ambitieux de notre histoire et comporte deux volets :

- un projet de maisons Éconergiques permettra aux Manitobains et aux Manitobaines de faire vérifier leurs maisons et d'avoir accès à des prêts destinés au réaménagement, en vue de diminuer leur facture d'énergie;
- un projet quinquennal visant les immeubles publics fera en sorte que tous les stades, salles de curling, écoles, hôpitaux et foyers de soins personnels aient un plan en vue d'économiser de l'énergie à long terme. Ce projet, qui a été mis à l'essai par la Division scolaire de Brandon en avril, permettra d'épargner 90 000 \$ en frais d'énergie pour cette seule division scolaire.

La constatation du réchauffement de la planète stimule le développement rapide de sources d'énergie de remplacement « écologiques ». Grâce à ses abondantes ressources en eau et à son accès à des sources d'énergie fiables et peu coûteuses, le Manitoba a la possibilité de devenir un chef de file dans le domaine de la production d'hydrogène comme combustible.

Votre gouvernement appuie les investissements accrus de Manitoba Hydro dans la recherche de sources d'énergie de remplacement, notamment en ce qui concerne la réalisation de projets de microproduction d'hydroélectricité au Manitoba, la production d'énergie éolienne, solaire ou géothermique, ainsi que l'utilisation de micro-turbines pour la gestion des déchets dans l'industrie du porc.

L'engagement à long terme de mes ministres est de faire du Manitoba un chef de file dans le domaine de la production et de la conservation d'énergie.

\* \* \*

Nous pouvons également laisser en héritage aux enfants qui naissent aujourd'hui une *société d'appartenance*, dans laquelle chaque personne et chaque communauté a des possibilités de croissance réelles.

Votre gouvernement s'est engagé à traiter de façon équitable les diverses régions de notre province. Cette année, il a éliminé des frais discriminatoires exigés des résidents du Nord pour certains services de santé. Il a tenu compte des besoins d'infrastructure dans le Nord et il a collaboré avec le gouvernement fédéral et Omnitrix pour promouvoir le port de Churchill.

Mes ministres ont invité les Premières nations, à titre de partenaires à part entière, à la table de négociation pour conclure de nouvelles ententes dans les domaines de la justice, des services à la famille et du développement des ressources.

Et ils feront encore plus. Au cours de cette session, la Province adoptera un tarif uniforme au Manitoba pour tous les consommateurs résidentiels d'hydroélectricité. Un ménage habitant Le Pas ou Lac du Bonnet paiera le même tarif de base qu'un ménage de Winnipeg. Ce changement reflète l'engagement de votre gouvernement à faire en sorte que toutes les régions profitent à part égale des avantages du Manitoba.

Ce mois-ci, un nouveau Plan de recrutement de médecins et de maintien des effectifs sera annoncé. Ce plan repose sur des projets en cours visant à combler la pénurie de médecins dans les régions rurales et du Nord du Manitoba, et sur l'investissement de trois millions de dollars pour la formation de personnel infirmier. Parmi les mesures de ce plan, on compte l'augmentation du nombre d'étudiants admis à la Faculté de médecine.

Votre gouvernement a fait des investissements importants cette année pour accroître les immobilisations du secteur de la santé et améliorer les services de santé au Manitoba. Il a également pris des mesures pour que les ressources soient dirigées vers les soins de première ligne. Au cours de cette session, il présentera de nouvelles mesures pour améliorer la transparence et l'obligation de rendre compte en ce qui concerne ses investissements dans le domaine de la santé.

Votre gouvernement a fait de gros efforts afin d'obtenir une indemnisation des pertes pour les fermiers du Manitoba et de promouvoir la diversification de l'économie rurale. En février dernier, il a négocié auprès du gouvernement fédéral un régime d'indemnisation pour les producteurs de la province et, cet automne, il a obtenu pour eux un programme de sécurité du revenu agricole d'une durée de trois ans.

Mes ministres poursuivront leurs efforts pour appuyer l'économie agricole et les fermes familiales. Ils essayeront de le faire en collaboration avec le gouvernement fédéral. La question des politiques de subventions de nos principaux concurrents doit demeurer une priorité importante pour le Canada.

Le programme d'assurance-récolte inclut maintenant les surfaces non ensemencées pour cause d'humidité excessive. Au cours de cette session, les primes d'assurance seront réduites afin d'aider les fermiers aux prises avec des prix toujours bas pour les céréales et les oléagineux.

Au cours de la session, votre gouvernement annoncera également les premiers éléments du Projet 2000, un programme visant à aider les jeunes producteurs à commencer l'exploitation d'une ferme, tout en répondant aux besoins des producteurs qui s'apprêtent à prendre leur retraite. Un volet du projet déjà mis en place est un programme de mentorat conçu pour améliorer les aptitudes de gestion des jeunes agriculteurs ou des gens qui débutent dans la profession.

De nouveaux marchés, de nouveaux produits et de nouvelles technologies seront les composantes de base d'une économie rurale plus résistante. Votre gouvernement travaille de concert avec les agriculteurs pour développer de nouveaux secteurs, dont les cultures de remplacement, la production biologique et d'autres choix de bétail de qualité. Les mesures de gestion rurale comprennent la formation d'un Comité indépendant d'initiative sur la gestion du bétail et de nouveaux fonds pour des plans de gestion des bassins hydrographiques qui s'attaqueront aux problèmes d'entreposage et de drainage de l'eau partout au Manitoba.

La Commission mixte internationale a récemment recommandé que de nouveaux investissements importants soient envisagés pour améliorer la protection contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge. Votre gouvernement croit que ce conseil doit être suivi, et il demandera au gouvernement fédéral de collaborer avec la province, comme il y a presque un demi-siècle, afin de consolider au bénéfice des générations futures le legs que représente le canal de dérivation.

De même, une entente historique a été signée récemment par le premier ministre du Manitoba et par les gouverneurs du Dakota du Nord et du Minnesota en vue d'améliorer la coopération transfrontalière et le partage de renseignements sur les inondations et leur atténuation, maintenant et pour les années à venir.

Votre gouvernement poursuit l'engagement qu'il a pris de revitaliser les quartiers urbains du Manitoba. Les détails d'un programme visant à offrir un financement stable aux organismes communautaires seront bientôt annoncés. Il s'agit là d'une extension du modèle de partenariat mis au point par le biais des initiatives « Quartiers vivants! » à Thompson, à Brandon et à Winnipeg, ainsi que par celui de l'Initiative de logement et d'aide aux sans-abri à Winnipeg. Il y aura prochainement d'autres annonces en ce qui concerne les projets communautaires.

Mes ministres travaillent actuellement à résoudre les défis uniques auxquels doivent faire face nos deux plus grands centres urbains, Winnipeg et Brandon, en matière de développement économique et d'aménagement du centre-ville. Leurs priorités de partenariat comprennent le rétablissement du rôle de Brandon comme centre régional de soins de santé, grâce à de nouveaux investissements en capitaux et à la création d'un centre de secours d'urgence pour l'ensemble de la province. À Winnipeg, les travaux d'aménagement du centre-ville seront fortement encouragés par la construction d'un nouveau campus pour le Red River College. La Province compte annoncer d'autres projets pour Brandon et pour Winnipeg au cours des prochains mois.

L'importance que votre gouvernement accorde à l'équité se traduit par un engagement vis-à-vis de nos concitoyens les plus vulnérables. Des mesures ont été prises pour mieux protéger les personnes âgées, les personnes qui reçoivent des soins et les victimes d'actes criminels. Cette année, votre gouvernement publiera un livre blanc qui présentera sa stratégie en ce qui concerne la situation des personnes handicapées, ainsi qu'un nouveau plan pour le traitement et le soutien des personnes atteintes de troubles mentaux.

Votre gouvernement a également mis au point des mesures pour renforcer la sécurité des Manitobaines et des Manitobains, notamment des sanctions visant à décourager le vol de voitures et la conduite en état d'ivresse, ainsi qu'une aide financière supplémentaire pour la GRC.

Cette année, mes ministres apporteront davantage de soutien aux patrouilles de citoyens et déposeront un nouveau projet de loi sur la protection des collectivités. Ils adopteront un permis de conduire par étapes pour les jeunes conducteurs, un système qui a permis de réduire le nombre de morts sur les routes dans d'autres provinces. Ils mettront également en place des mesures visant à améliorer la sécurité au travail, ils nommeront un nouveau coordonnateur de la sécurité en milieu agricole et ils relanceront la ligne d'assistance téléphonique à l'intention des victimes de stress en milieu rural.

Votre gouvernement a pris l'engagement de protéger les enfants du Manitoba. Une de ses plus urgentes priorités est de réduire le nombre d'enfants manitobains qui vivent dans la pauvreté. En plus des initiatives Enfants en santé, la Province annoncera, au cours de cette session, des modifications de programmes visant à améliorer la situation des enfants qui vivent dans la pauvreté. De nouvelles lois permettront une exécution plus efficace des ordonnances de pension alimentaire, et de nouvelles mesures vont être mises en place pour protéger les enfants sur Internet. De plus, l'utilisation d'une salle d'audience adaptée aux enfants victimes à Winnipeg permettra d'atténuer le traumatisme des enfants qui doivent témoigner dans le cadre d'un procès criminel.

En réponse au Rapport de la Commission d'enquête sur le service de chirurgie cardiaque infantile, votre gouvernement a chargé un comité spécial de revoir immédiatement les recommandations proposées et d'en assurer la mise en application rapide.

Pour renforcer la responsabilisation du gouvernement, mes ministres vont prendre des mesures qui rendront les lois et les initiatives stratégiques du Manitoba plus accessibles à la population par le truchement d'Internet. Ils déposeront un projet de loi exigeant que toute proposition de privatisation globale d'une importante corporation de la Couronne soit d'abord approuvée par la population du Manitoba, et ils mettront en place un ensemble de nouveaux indicateurs de progrès du Manitoba pour mesurer les progrès réalisés quant à la restauration du système de soins de santé, la protection de notre environnement et le soutien apporté au développement de nos enfants et de notre jeunesse.

\* \* \*

Éducation, durabilité et appartenance : tels sont les mots clé qui définissent la vision de l'avenir de votre gouvernement. Si ces paramètres sont respectés dans les lignes directrices et les décisions prises, les enfants qui naissent aujourd'hui hériteront d'un riche patrimoine.

La force de l'économie manitobaine permet à mes ministres d'envisager avec confiance la réalisation de leur vision de l'avenir. Le taux de chômage dans notre province est le plus bas du Canada, alors même que la création d'emplois et l'accroissement démographique sont à leur plus haut niveau en 15 ans.

Les bases de la stratégie de votre gouvernement pour assurer la croissance future de notre économie sont les Avantages du Manitoba. Ces avantages reposent sur la diversité de notre économie, sur notre abondance de ressources naturelles, sur la ténacité et la créativité des Manitobaines et des Manitobains. Pour continuer à maintenir ces avantages, mes ministres sont convaincus qu'ils doivent protéger les ressources du Manitoba et investir dans sa population.

Un effort de coopération sera nécessaire. Au printemps dernier, le Sommet manitobain du siècle a rassemblé les chefs de file de l'industrie, du monde du travail et de la communauté afin de déterminer les défis auxquels le Manitoba devra faire face, ainsi que les perspectives qui s'ouvrent à notre province.

La formation d'un Conseil consultatif du premier ministre permettra de poursuivre le dialogue entamé lors du Sommet et de veiller à ce que les initiatives stratégiques en matière de formation, d'immigration et d'investissements soient coordonnées entre les principaux intervenants de l'économie manitobaine.

En fin de compte, ce sont les choix des particuliers et des entreprises qui détermineront le succès de la stratégie économique de votre gouvernement. Ce dernier reconnaît que les Avantages du Manitoba sont, en termes plus concrets, des avantages quant à la qualité et au coût de la vie.

L'objectif à long terme de mes ministres est de faire du Manitoba une des régions les plus sûres et les plus abordables pour élever une famille ou établir une entreprise.

Le dernier budget a offert aux familles manitobaines d'importantes réductions d'impôt, tout en orientant les investissements vers les services les plus importants pour notre qualité de vie : la santé, l'éducation et le développement communautaire.

Le Manitoba se classe au deuxième rang au Canada pour ce qui est de la valeur des crédits d'impôt à la famille. Grâce à la combinaison de ces crédits d'impôt et d'autres avantages, tels que les faibles coûts de logement, d'électricité et d'assurance automobile et l'absence de frais d'assurance-maladie, le Manitoba se présente comme l'une des meilleures provinces du Canada où vivre, travailler et élever une famille.

Les entreprises bénéficient également des Avantages du Manitoba. Les réductions d'impôt adoptées dans le budget du printemps pour les petites entreprises, la stabilité des coûts d'énergie et les faibles coûts de location offrent un avantage global qui attire un nombre grandissant d'investissements directs.

Votre gouvernement s'est engagé à assurer que l'ensemble des mesures prises pour rendre la vie abordable au Manitoba demeure compétitif par rapport aux autres provinces et territoires. Cet engagement concerne également sa promesse d'il y a un an quant à la durabilité des réductions d'impôt, ainsi que sa volonté de travailler avec les entreprises et les travailleurs pour augmenter le nombre d'ouvriers qualifiés au Manitoba.

Ces engagements rentrent dans le cadre d'un équilibre global adapté aux besoins de la population manitobaine et aux priorités de la Province pour l'avenir.

Mesdames et messieurs, députés et invités, avant de conclure, je souhaiterais attirer votre attention sur le fait que je porte la magnifique médaille de notre nouvel Ordre du Manitoba dans la Chambre de l'Assemblée pour la première fois aujourd'hui. J'ai eu le privilège, plus tôt cette année, de présider la cérémonie d'investiture inaugurale au cours de laquelle nous avons reconnu les contributions exceptionnelles de 25 Manitobains et Manitobaines à notre province. Tous nos membres peuvent se montrer fiers de ce nouvel Ordre provincial, et nous invitons toute la population du Manitoba à nous aider à recruter de nouveaux membres en soumettant la candidature de personnes dignes de cet Ordre.

Je voudrais également vous faire remarquer que l'an 2001 a été déclaré « Année Internationale des Volontaires ». Aucune province n'égale le Manitoba pour ce qui est du dévouement des bénévoles. Il s'agit là d'une caractéristique supplémentaire de notre exceptionnelle qualité de vie.

Je voudrais remercier les invités qui se sont joints à nous aujourd'hui à l'occasion de l'ouverture de cette nouvelle session, ainsi que le Président et tous les membres de l'Assemblée pour le dur travail qui les attend.

Alors même que vous vous acquitterez des responsabilités que les Manitobaines et les Manitobains vous ont confiées, j'ai la certitude que la divine Providence éclairera vos délibérations et vos décisions, dans l'intérêt de tous vos concitoyens.

Le lieutenant-gouverneur se retire.

---

**PRIÈRE**

---

L'Assemblée permet à M. le *premier ministre* DOER de présenter le projet de loi n° 1 — *Loi sur la prestation des serments d'entrée en fonction/An Act Respecting the Administration of Oaths of Office*. Le projet de loi est lu une première fois.

---

Le président informe l'Assemblée de la nomination de Daniel VOTH, Maeghan DEWAR, Amber SHESHKA, Danielle DOAN, Cheryl BAYER, Laura MACKINNON, Soraya MUMTAZ et Gavin JOYCE aux postes de pages pour la deuxième session de la trente-septième Législature.

---

Sur la motion de M. le *premier ministre* DOER, il est ordonné que le discours du trône soit pris en considération demain.

---

**Mardi 5 décembre 2000**

---

M. le *premier ministre* DOER propose la levée de la séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 14 h 15, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes